



## HABILITATION ELECTRIQUE - H0B0

### Personnel non-électricien

PREVENTION DES RISQUES

Les participants (non électriciens) seront capables d'accomplir en sécurité des d'ordre non électrique dans les locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension (agents de nettoyage, terrassiers...), dans le respect des normes en vigueur afin de protéger les personnes et les biens.

**Durée : 7 heures.**

(1 journée ou 2 demi-journées)

**Nombre de candidats : 2 à 12 personnes**

Au-delà, une formation supplémentaire est nécessaire.

**Pré requis :** Parler Français,

### Programme de la formation et compétences intermédiaires

#### Phase THEORIQUE (tronc commun)

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique.
- Cadre d'intervention du personnel formé H0 B0.
- Les dangers de l'électricité, les différentes zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables
- Les moyens de protection existants et à disposition du salarié
- Notions de prévention des risques (Arbre des causes, pyramide de Bird ...)
- L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique
- Procédures en cas d'incident et conduite à tenir lors d'un accident d'origine électrique (Théorie sur les gestes élémentaires de soins d'urgence)
- Prescriptions de sécurité électrique pour non électriciens lors d'opérations non-électriques en zone dangereuse (proche de pièces nues sous tensions ou local dont l'accès est réservé au personnel électricien).



**Animateur :** 1 formateur expérimenté et certifié dans le domaine de la prévention et ayant des connaissances techniques pointues sur le risque électrique.

**Pédagogie** active et participative

**Evaluation** Contrôle pratique (une ou plusieurs mises en situation) et théorique (QCM).

**Recyclage :** préconisé tous les 2 à 3 ans par l'Institut National de la Recherche sur la Sécurité (INRS) et les CARSAT.

#### Phase PRATIQUE :

- Utilisation des équipements de protection
- Simulations de travaux non-électriques à proximité de pièces nues sous tension ou dans un local dont l'accès est réservé aux électriciens.

### Public visé, législation et préconisations

**Obligatoire** pour toute personne non-électricien de la structure, amenée à exécuter des tâches d'ordre non-électrique à proximité de pièces nues sous tension ou dans des locaux réservés aux électriciens (Art R231-71 du code du travail)

décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510





### Adaptation à l'entreprise

- Visite de site, des zones à risques et des installations électriques accessibles.

### Formalités administratives

- ~ **Avis d'habilitation** adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.
- ~ Attestation de formation et de présence remis à chaque participant.
- ~ Evaluation de la formation par les participants transmis à vos services.
- ~ Support de cours remis à chaque stagiaire en fin de formation.

